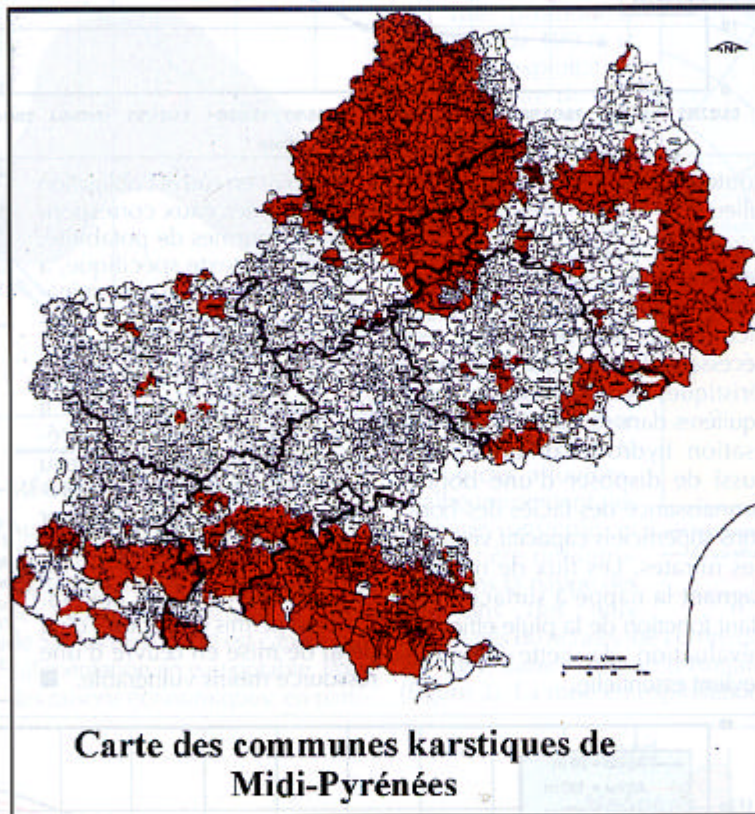


# L'INVENTAIRE DES SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION DE L'EAU EN ZONE KARSTIQUE

Delphine JACONELLI, coordinatrice régionale environnement  
Comité de Spéléologie Régional Midi-Pyrénées



Les spéléologues sont des observateurs privilégiés des zones profondes du karst qui recouvrent un tiers de la région Midi-Pyrénées. En 1992, le Comité de Spéléologie Régional a élaboré un document technique d'envergure : l'"Inventaire des sources potentielles de pollution de l'eau en zone karstique". Une première version de cette banque de données a ainsi vu le jour en 1995, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de l'Agence Régionale Pour l'Environnement. Les rejets dans la nature évoluant dans le temps, une mise à jour de ce document est en cours de réalisation avec deux nouveaux partenaires : l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie et le Service Régional de l'Archéologie.

## Objectifs de cette banque de données

Cet inventaire localise les pollutions et en inventorie les différentes causes.





d'ordre juridique, il est constitué d'un ensemble de fiches renseignant sur :

- le site : nom, situation géographique (canton, département, commune, coordonnées Lambert).
- le type du phénomène karstique (grotte, doline, gouffre, phosphatière, perte, émergence, rivière, falaise, cause, vallée active- semi-active- sèche).
- la description de la pollution : type de rejet et importance, nature de la pollution (hydrocarbures, pollutions agricoles diffuses, eaux usées, rejets industriels, effluents d'élevage, charniers, décharges sauvages de surface, en excavation, enfouissements).
- le contexte hydrologique (cours d'eau souterrain et de surface concernés, bassin hydrographique).



*Cet inventaire s'inscrit dans une politique de protection du milieu souterrain menée par le Comité de Spéléologie Régional qui a depuis 1981 l'agrément protection de la nature. Cet investissement dans la protection de l'environnement a permis de créer en janvier 2000 le poste de coordinatrice avec un statut d'emploi jeune.*

Il permet également de :

- focaliser l'effort sur la réhabilitation de sites gravement pollués et la sauvegarde de la qualité de l'eau,
- déterminer des priorités d'actions, notamment dans les zones des périmètres de protection des captages,
- cibler des secteurs où d'autres organismes poursuivent les mêmes objectifs : contrats de rivière, parcs naturels régionaux, associations.

#### **Mise à jour et suivi des signalements**

Il seront assurés par la coordinatrice environnement du comité. Ce suivi comportera des opérations spécifiques de terrain (dépollutions notamment) et des opérations de partenariats (informations et interventions des organismes compétents, négociations,...).

Une synthèse annuelle sera effectuée : elle fera apparaître les différents types de rejets et proposera des solutions à mettre en œuvre. Elle analysera également les interventions réalisées au cours de l'année écoulée et tentera de fournir l'explication de leurs résultats. ■

#### **Présentation de l'inventaire**

Cet inventaire est le fruit du travail de recherche sur le terrain des membres des 67 clubs de spéléologie de la région Midi-Pyrénées. Précédé d'informations générales



**Cet inventaire, sa mise à jour, ainsi que tout le travail de suivi peuvent permettre :**

- d'aider à la décision pour une gestion à court terme.
- d'apporter une connaissance patrimoniale pour orienter les actions sur le long et moyen terme.
- d'informer les usagers, élus et administrations.